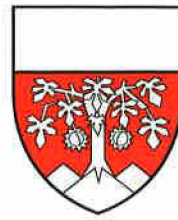


Journal communal d'information  
édité par la Municipalité du  
Mont-sur-Lausanne

Responsable:  
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:  
Greffe municipal

Impression:  
J.-P. Hauswirth, Le Mont



# AUX 4 COINS DU MONT

## Billet du syndic

### Drapeaux

Dans le dernier numéro du 4 Coins du Mont, nous signalions la possibilité de commander auprès du Greffe municipal (652 01 50) des drapeaux de la Commune du Mont. Ils existent en deux dimensions 100 x 100 cm et 120 x 120 cm et leur prix sera fonction du nombre de drapeaux commandés. Ils varieront de **Fr. 70.-** à **Fr. 130.-** pièce. Nous avons reçu un certain nombre de commandes, mais avant de les transmettre au fournisseur, nous lançons ce dernier appel, afin que les personnes qui désirent un drapeau aux couleurs du Mont et qui ne l'ont pas encore commandé le fassent dans le plus bref délai auprès du Greffe municipal.

### Lothar

Chacun a encore en mémoire la terrible tempête qui s'est abattue sur une partie de l'Europe aux alentours de Noël. Les dégâts aux forêts sont maintenant évalués avec exactitude. Cela donne, pour la France, 110 millions de m<sup>3</sup> de bois renversé, 40 millions pour l'Allemagne, et 12 millions pour la Suisse. Dans le Canton de Vaud, ce sont 625'000 m<sup>3</sup> d'arbres qui ont été renversés, à Fribourg, 1,3 million de m<sup>3</sup>, à Berne, entre 4,5 et 5 millions de m<sup>3</sup>, au Jura, 330'000 m<sup>3</sup>, en Valais, 65'000 m<sup>3</sup> et à Neuchâtel, 275'000 m<sup>3</sup>.

Le volume de bois renversé dans le Canton de Vaud chargé sur des trains routiers représente l'équivalent d'une colonne ininterrompue de poids lourds couvrant la distance de Lausanne à Marseille. Quant au volume renversé en Suisse, il équivaut au chargement d'une colonne de camions couvrant deux fois la distance Genève-Moscou-Genève.

Les dégâts aux forêts sises sur territoire du Mont sont importants et représentent environ 2'000 m<sup>3</sup>, dont la moitié pour les forêts propriété de la commune. Le volume de bois renversé ou cassé, dans les forêts communales

représente le double de celui qui est exploité chaque année. Sitôt après le passage de l'ouragan, des équipes de bûcherons ont déblayé les arbres déracinés et cassés. Ces travaux sont maintenant terminés et la restauration forestière pourra débuter dès cet été et se poursuivra jusqu'en 2001. Elle a été confiée au Centre de formation professionnelle forestière de Budron avec lequel nous entretenons d'excellents contacts depuis fort longtemps.

Une très grande partie des bois renversés dans les forêts communales a été achetée par l'entreprise Menétrey SA à la Clochette et le reste est pris en charge par la scierie Zahnd à Rueyres. Quant aux dégâts causés à des forêts privées, ils seront réparés par des entreprises auxquelles les propriétaires confieront cette tâche. La tempête a également causé des déprédations aux chemins de Chatifeuillet et de Bois-Murat. Ceux-ci seront remis en état dans le courant de cet été.

### Mamans de jour

Le Service d'Aide à la Famille des communes du Mont, de Cugy, Morrens, Froideville et Bretigny-sur-Morrens a mis sur pied un réseau de mamans de jour qui fonctionne depuis quelques années. Les demandes de jeunes parents actifs professionnellement et qui doivent placer leur(s) enfant(s) les jours ouvrables, sont en augmentation. Afin de donner suite à ces nombreuses demandes, il est impératif de recruter de nouvelles mamans de jour. Cet appel s'adresse à toutes les dames qui seraient disposées à accueillir un ou plusieurs enfants la journée ou même à temps partiel. Il ne s'agit donc pas d'un engagement à plein temps et cela concerne aussi les personnes qui n'ont plus d'enfants à la maison. Le Service des mamans de jour est avant tout une forme d'entraide en faveur des jeunes familles, car la rétribution est modeste. Les personnes désireuses de participer à ce Service peuvent contacter la coordinatrice M<sup>me</sup> Barbara Robert, au CMS du Mont, (652 22 11).

D. Grosclaude, syndic

## Reflets du Législatif

Présidé par M. Jean-Claude NOVERRAZ, le législatif communal, dont 57 membres sur 70 étaient présents, a tenu séance le lundi 1<sup>er</sup> mai 2000, à 20h 15, et a traité les objets suivants:

### Convention pour la création d'une Police intercommunale Le Mont-Cugy

La Commune du Mont comprend actuellement une population d'un peu plus de 5'000 habitants et dispose de 5 agents, alors que celle de Cugy, forte de presque 2'000 âmes, n'a qu'un agent. Dans la région lausannoise, la moyenne est en général de 1 agent pour 1'000 habitants. L'Autorité de Cugy devrait donc envisager l'engagement d'un deuxième homme. Afin de limiter les frais, la création d'une collaboration entre ces deux cités a été décidée et, à la suite des tractations et discussions qui ont eu lieu depuis plusieurs mois entre les Exécutifs du Mont et de Cugy, une entente est intervenue pour créer une Police intercommunale regroupant les 5 agents du Mont avec celui de Cugy.

La Municipalité soumettait donc au Conseil communal une demande d'autorisation pour procéder à la signature d'une convention allant dans ce sens.

Un long débat a eu lieu entre les membres du législatif et la Municipalité et, finalement, face au manque d'éléments démontrant une réelle augmentation de l'efficacité et une diminution des coûts, le Conseil communal a décidé de retourner ce projet à l'Exécutif communal, en lui demandant de présenter un autre préavis, modifié et adapté, tenant compte de la mise en place de ce nouveau système pour un temps d'essai d'une année. Au terme de cette période pilote, sur la base des résultats obtenus tant au niveau de

l'efficacité que des coûts réels engendrés, le Conseil communal pourra se déterminer de façon définitive.

## Naturalisations.

A la suite de la lecture des rapports rédigés par la Commission des naturalisations, le Conseil communal a accordé la bourgeoisie de la Commune du Mont-sur-Lausanne aux personnes suivantes :

- M. et M<sup>me</sup> Pasquale FUINO, et leurs enfants Francesco et Michel, domiciliés rte de Lausanne 100, par 52 OUI contre 2 NON ;
  - M. Samuel ERIN, habitant rte de Cugy 5, par 51 OUI contre 2 NON, et 1 bulletin blanc ;
  - M. et M<sup>me</sup> Alain SCHAUDER, et leurs enfants Valérie et Lionel, domiciliés ch. de Pernessy 39 b, par 49 OUI contre 5 NON ;
  - M<sup>me</sup> Laura LLOBET, domiciliée rte de la Blécherette 22, par 50 OUI contre 4 NON ;
  - M. Alain REYNAUD, habitant ch. des Falaises 9, par 49 OUI contre 5 NON ;
  - M. et M<sup>me</sup> Thong-Khanh CHANCHALEUNE et leur fils Phouthasack Jacques, domiciliés rte du Grand-Mont 27, par 43 OUI contre 11 NON ;
- et à
- M<sup>me</sup> Phouthanaly CHANCHALEUNE, résidant rte du Grand-Mont 27, par 50 OUI contre 4 NON.

*Le secrétaire :*  
**G. Magnenat**

## Communications de la Municipalité

### Ordures

La Municipalité rappelle à la population que les poubelles, sacs fermés, containers ou autres déchets doivent être placés à proximité immédiate du passage des véhicules collecteurs. **Il est, de plus, strictement interdit de déposer des ordures avant 7 heures, le matin du ramassage** et ce, en raison notamment, des renards et autres rongeurs nocturnes qui éventrent les sacs sur la voie publique.

### Ascension

En raison du week-end de l'Ascension, **les bureaux et services de l'administration communale seront fermés le vendredi 2 juin** toute la journée.

## Elections - Votations

L'Administration communale rappelle, à l'attention des électeurs et électrices, que le bureau de vote est régulièrement ouvert, lors de chaque scrutin, au collège du Mottier B, route de la Blécherette, selon l'horaire suivant :

**Le vendredi de 19 h 00 à 20 h 30**  
**Le samedi de 19 h 00 à 20 h 30**  
**Le dimanche de 10 h 30 à 12 h 00**

Il est également possible de voter par anticipation, au Greffe municipal, aux heures d'ouverture des bureaux, dès le mercredi de la semaine qui précède l'ouverture du scrutin (soit 10 jours avant l'ouverture du bureau de vote officiel).

Le vote par correspondance est ouvert à tout électeur ou électrice, sur simple demande à formuler auprès du Greffe municipal.

## De nos institutions

### Une exposition, un livre à « La Paix du Soir »

Dès le 17 juin prochain, les portes de « La Paix du Soir » s'ouvriront pour vous présenter une exposition au titre évocateur « Ecoute-moi, tout sera paysage ».

Trois amis se retrouvent un jour de printemps. Ils mettent en commun leurs goûts, leurs idées, leurs passions : Philippe Lorain, peintre, Philippe Burdel, éditeur et photographe, Robert Gerdex, auteur des textes, déroulent ensemble, le fil mystérieux qui unit les aquarelles, les dessins, les images, les visages de ce pays et du monde.

Le livre qui accompagne et complète l'exposition nous raconte des voyages

dans nos régions, sur notre planète, imagine des rencontres et nous entraîne vers tous les horizons du rêve et de la réalité.

**Cette exposition sera visible à « La Paix du Soir » tous les jours, de 14 heures à 17 heures du 17 juin au 27 juillet.**

## Nos jubilaires

### Noces d'or

Ils se sont mariés à la Chapelle de l'Eglise d'Oron, le 25 mars 1950. Domiciliés d'abord à Ecoteaux, où ils exploient un domaine agricole, **Etienne et Liliane Matthey** s'installent au Mont, au lieu-dit « En Fontanney », en 1954. M. E. Matthey ouvre et exploite un parc avicole qui abrite de 1'500 à 1'800 poudeuses alors que simultanément, son épouse assume la charge d'un Home-pouponnière qui accueille de vingt à vingt-cinq enfants dont les plus âgés ont 5 ans.

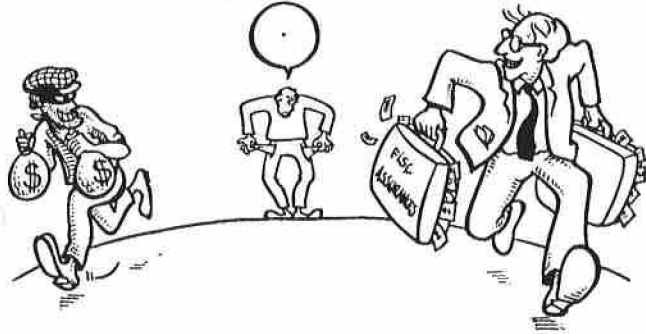
C'est en 1970 que cesse l'exploitation du parc, suivie de la fermeture de la pouponnière. Tous deux sont encore actifs aujourd'hui, ne serait-ce que pour l'entretien de la propriété. M. et M<sup>me</sup> Matthey sont entourés de leurs enfants, deux garçons et une fille, et de six petits-enfants.

M. André Guex, municipal, accompagné du soussigné, s'est rendu au domicile de ces heureux jubilaires pour leur présenter les vœux et félicitations des Autorités. Nous tenons à remercier très sincèrement ce couple, charmant et des plus discret, de son accueil et des agréables instants passés en sa compagnie. Nous leur souhaitons à tous de passer encore de tranquilles années dans leur demeure montaine.



**M. et M<sup>me</sup> Etienne Matthey**

ON PEUT TOUT  
**PERDRE**  
SON ARGENT!



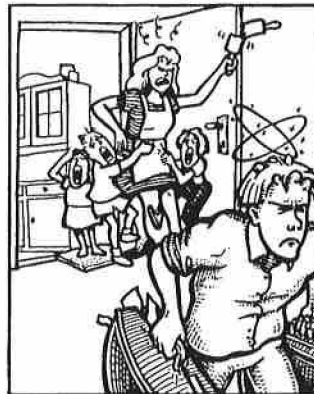
**SA RÉPUTATION!**



**SON BOULOT!**



**SES AMOURS!**



**SA SANTÉ!**



**SA MÉMOIRE!**



**SES AMIS!**



**SA VIE!**



**SON ÂME!!!**



LA SEULE CHOSE QUE L'ON PEUT  
**GARDER**

C'EST L'AMOUR QUE DIEU A POUR NOUS!

DIEU NOUS A DONNÉ CE QU'IL ADE PLUS PRÉCIEUX: SON FILS.  
"CAR DIEU A TANT AIMÉ LE MONDE QU'IL A DONNÉ SON FILS UNIQUE  
AFIN QUE QUICONQUE CROÎT EN LUI NE PÉRISSE PAS MAIS QU'IL AIT  
LA VIE ÉTERNELLE" (LA BIBLE-JEAN 3.16)

CE "CADEAU" C'EST À TOI SEUL DE L'ACCEPTER EN Y CROYANT, EN LUI DEMANDANT SIMPLEMENT DE RENTRER DANS TA VIE ET DE LA CHANGER.



03-30-14-22-11-10 - A. ANDRÉSEN

Accueil chaleureux également au domicile de **M. et M<sup>me</sup> André et Emilie Cordey**, à la route de Lausanne, pour M. Raymond Annen, municipal, accompagnée du soussigné, chargé d'apporter le message des Autorités à l'occasion de leur 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage.

M. et M<sup>me</sup> André et Emilie Cordey se sont installés au Mont en 1976, arrivant de Vevey, ville où ils se sont effectivement mariés le 8 avril 1950.

André Cordey a travaillé comme vendeur, puis chef de rayon, avant de reprendre et d'exploiter son propre commerce d'outillage électrique, notamment à l'usage des professionnels. A la retraite depuis quelque cinq années, tous deux s'occupent de la maison, du jardin et apprécient la visite de leur fille Claudine et de leur petit-fils Patrick.

Nous tenons à leur réitérer nos félicitations et leur souhaitons de paisibles et heureuses années en leur demeure.

*Le Secrétaire municipal  
C. Frioud*

## A savoir



### La Croisée

#### Une envie de découvertes et de rencontres hors des sentiers battus ?

Le groupe scout « La Croisée » est actif dans les communes du Mont, Cugy, Froideville, Morrens et Cheseaux principalement, et compte environ 120 membres dont une vingtaine de responsables. Nous vous proposons, durant les vacances d'été, deux camps, pour les tranches d'âge 7-11 ans (première branche) et 11-15 ans (deuxième branche).

Un camp, une bonne occasion de faire connaissance avec les activités scoutées!!!

#### Camp première branche

Une semaine dans un chalet à la Vallée de Joux, sur le thème « Le Western », du 8 au 14 juillet 2000.

**Prix:** Fr. 150.-.

**Au programme:** jeux, bricolages, balades, activités sportives, vie dans la nature, aventure dans le thème.

#### Camp deuxième branche

Deux semaines sous tente dans la Drôme (France), du 15 au 29 juillet 2000.

**Prix:** Fr. 200.-.



M. et M<sup>me</sup> André Cordey

Photo: C. Frioud

**Au programme:** découverte de la Drôme, du Vercors jusqu'en Provence. Ballades en vélo, baignade, jeux de rôle, trekking, soirée discussion, visites, grand jeu de rôle.

Le scoutisme est un loisir orienté vers un but éducatif. Par la découverte et l'apprentissage au moyen du jeu, de l'action, de projets et de la prise de responsabilité progressive, le scoutisme veut permettre à chacun/e de progresser selon ses envies et son âge. Il se veut également un lieu d'ouverture vers les autres et le monde.

Pour en savoir plus, contactez Jürg Schweizer, au n° 653 37 09, ou consultez tout simplement notre site web, [www.croisee.ch](http://www.croisee.ch).

*Jürg Schweizer*

## Le conseil du vétérinaire

### Que sont les oligoéléments ? Pourquoi sont-ils indispensables à la santé ?

Les oligoéléments sont, avec les vitamines, les catalyseurs des fonctions biologiques de tous les organismes. En d'autres termes, ils permettent que les réactions biologiques se fassent plus rapidement avec une plus petite dépense d'énergie.

Les oligoéléments nécessaires à la biologie sont: le manganèse, le cuivre, le cobalt, le fer, le zinc, le nickel, le chrome, le magnésium, le potassium, le calcium, le silicium, le fluor, le soufre, le sélénium, l'iode, le vanadium et le molybdène. Chaque élément a des fonctions catalytiques spécifiques dans le corps.

Les besoins sont très variables d'un élément à l'autre, mais leur quantité totale

ne représente que 0,02 % de l'organisme. Les besoins quantitatifs sont en général couverts par l'alimentation.

Cependant, l'activité catalytique des oligoéléments est très souvent bloquée par les aléas de la vie moderne (intoxications, médicaments, stress, etc.). Dans ces cas-là, c'est à un apport qualitatif auquel il faut faire appel.

Lorsque l'on administre à l'organisme une solution d'oligoéléments ionisée, c'est-à-dire libre de toute liaison, la biodisponibilité est augmentée. Ils sont ainsi directement assimilés dans le sang, sans avoir besoin d'être préalablement transformés par la digestion. Cela a l'avantage de nécessiter des doses très faibles, ce qui rend impossible une intoxication.

En cas de maladie, la prise d'oligoéléments spécifiques, agissant de manière ciblée sur certains types de problèmes permet des améliorations certaines de l'état de santé.

C'est pourquoi elle est fortement recommandée, particulièrement en cas d'arthrose ou de rhumatisme, pour renforcer l'immunité lors de problèmes infectieux, pour renforcer le système neuropsychique en cas de stress, anxiété, nervosité, agressivité, etc.

*Dr. L. Walter*

## De nos sociétés



### L'Echo des Bois

#### Au Soleil de l'Amitié

Les 17 et 18 mars, les choristes montains, dirigés par Louis-Nicolas Morel, ont retrouvé leur public lors d'un diver-



*L'Echo des Bois*

Photo: C. Froid



## FSG Le Mont

Lors de notre assemblée générale du début de cette année plusieurs changements sont intervenus au sein de notre comité, nous avons le plaisir de vous communiquer sa nouvelle composition à la suite de cet article.

### Fête Cantonale de Payerne

Nous avons le plaisir par ces quelques lignes de vous présenter les groupes qui se rendent à la fête Cantonale de Payerne, dernière fête du millénaire et surtout première fête où tous les gymnastes, hommes et femmes, seront réunis sous la même bannière.

Commençons par les plus petits : neuf enfants de la sous-section enfantines dirigés par Chantal Thöni participeront à une grande démonstration le dimanche 24 juin lors de la cérémonie de clôture. Lilia Roduit, Ursula Santchy et Marie-Noëlle Rosat, de la Gym Dames sont aussi de la partie pour une démonstration dans un groupe cantonal.

Le groupe junior se déplacera avec un programme comprenant un concours de société préparé par Patricia Desponds et Sonia Rosat.

tissement musical intitulé : « Le festin aux chansons ».

Nous avons savouré ensemble quelques belles chansons du répertoire francophone et tessinois, passant du rire aux larmes, en tournant les pages du livre de la vie.

Ces deux rencontres nous ont laissé un souvenir radieux, et l'envie de recommencer.

Je propose à celles et ceux que l'envie de chanter titille, mais qui hésitent à

s'engager, de prendre contact avec moi, ou de participer à une répétition (le jeudi soir à 20 h 15, à l'aula du collège du Mottier) en toute simplicité.

Nous aurons la joie de nous retrouver prochainement, pour une aubade champêtre, lors de la Mi-été des Planches.

A bientôt,

*La Présidente, Lia Singh*



*L'Echo des Bois en 1935 n'était alors qu'un chœur d'hommes dont le seul survivant à l'heure actuelle est le détenteur de la présente photographie, M. Roger Corbaz*

Photo: Roger Corbaz, Le Mont

Dix dames de la féminine feront également le déplacement. pour participer aux concours de société sous la direction de Nicole Pache et Christiane Odier.

Les petites et moyennes filles jeunesse feront également partie du voyage pour des concours de sociétés emmenées par Isabelle Mivelaz et Dorys Stucki, Patricia Annen Joerg et Christian Dill.

Les petits jeunes gymnastes se rendront eux aussi à cette grande fête pour prendre part aux concours de sociétés sous la houlette d'Ariane Chevillat et de Denis André. N'oublions pas la Gym Hommes qui se déplacera avec huit gymnastes pour disputer son concours de société et le tournoi de volley durant le premier week-end.

Tous ces gymnastes représentent une centaine de personnes qui défendront les couleurs de notre société les 17, 18, 23 et 24 juin.

Bon vent à tous pour ce grand événement dont nous aurons l'occasion de reparler dans un prochain article.

### Monitariat

Nous sommes à la recherche d'un moniteur pour la Gym Hommes. Cette personne devra s'occuper d'un groupe de messieurs âgés de 30 ans et plus. Son bagage gymnique devra lui permettre de préparer des leçons de gym générale et de jeux, mais le plus important reste sa volonté de maintenir une ambiance des plus conviviale et sa présence assidue aux entraînements.

Nous recherchons également une monitrice pour épauler Marie-Claude Besson dans un groupe qui ne cesse de croître, celui des Parents-enfants. La tâche n'est certes pas facile mais la joie des enfants avec leurs parents récompense bien l'effort consenti.

La monitrice devra suivre quelques cours de formation pour apprendre le bon fonctionnement et la préparation des leçons. Cela permet donc à une personne même sans expérience, mais avec de bonnes idées, de s'intéresser à ce poste.

Nous sommes également à la recherche d'un moniteur Agrès Garçons, le groupe ayant enregistré de nombreux nouveaux membres depuis ce printemps. Le candidat devra posséder des notions d'agrès pour épauler le soussigné et ainsi en faire profiter au maximum tous les gymnastes.

Pour plus d'information contacter François Barrat au n° de tél. 731 21 07 ou 079/290 22 16, merci d'avance.

**Le président technique**  
**F. Barrat**

### Week-end à skis et match aux cartes

Organisé par notre président, le week-end à ski s'est déroulé les 11 et 12 mars 2000 aux domaines skiables des Portes

du Soleil au départ des Crosets. Sous un temps de rêve nos gymnastes ont pu profiter des schuss et de magnifiques champs de bosses.

Le vendredi 14 avril 2000, avait lieu au foyer de la grande salle, le sixième match interne aux cartes de notre société. Nous dénombriions quelques 44 participants qui ont joué le jeu avec plaisir et sportivité.

L'équipe gagnante était composée de Jean-Marie Clavel et Marcel Balmer, suivie de Christian Dutoit et Patricia Moreillon et en troisième position par l'équipe d'Ursula Santschy et Nicole Haller.

Nous félicitons encore une fois toutes les équipes et remercions tout particulièrement nos aides bénévoles ainsi que nos généreux donateurs pour la magnifique distribution des prix.

### Plan des entraînements

#### Lundi

- Salle du Mottier 17h30-19h00  
Petites pupillettes 07-10 ans  
Isabelle Mivelaz 653 17 01  
Dorys Stucki 652 99 22
- Salle du Mottier 20h00-22h00  
Volley (mixte)  
Marie-Claude Besson 652 66 77
- Salle des Martines 20h15-22h00  
Dames  
Christiane Odier 653 47 43  
Nicole Pache 653 47 81

#### Mardi

- Salle des Martines 18h00-19h30  
Petites Jeunes Gymnastes 07-09 ans  
Ariane Chevillat 024/441 49 68  
Denis André 652 44 56
- Salle des Martines 20h30-22h00  
Féminines  
Patricia Desponds 653 80 15  
Corinne Henry 652 59 92
- Salle du Mottier 16h45-18h00  
Enfantines 04-06 ans  
Anne-Laure Brandt 903 21 15  
Chantal Thöni 653 11 48  
Sylvie Durussel 653 47 13
- Salle du Mottier 18h00-19h30  
Grands Jeunes Gymnastes 10-16 ans  
Pascal Graf 652 10 92

#### Mercredi

- Salle du Mottier 18h00-20h00  
Agrès filles/garçons 07-15 ans  
François Barrat 731 21 07  
Sylvie Furrer 652 06 72  
Letizia Gatti 652 94 21  
Katia Henchoz 652 54 42
- Salle du Mottier 20h00-21h30  
Juniors filles 14-20 ans  
Patricia Desponds 653 80 15  
Sonia Rosat 647 41 72  
Stéphanie Favey 903 26 63

- Salle du Mottier 20h00-22h00  
Actifs dès 16 ans  
Thierry Chevillat 808 68 40  
Sébastien Graf 652 10 92

#### Jedi

- Salle du Mottier 16h30-17h30  
Parents-enfants dès 2 1/2 ans  
Jeannine Mathys 653 51 10  
Marie-Claude Besson 652 66 77
- Salle des Martines 18h00-19h30  
Moyennes pupillettes 11-16 ans  
Patricia Annen Joerg 652 68 94  
Christian Dill 652 38 81
- Salle des Martines 20h00-22h00  
Gym hommes  
Alix Briod ad interim 784 14 14

#### Vendredi

- Salle du Mottier 20h00-22h00  
Badminton (mixte) dès 12 ans  
Jeannine Mathys 653 51 10

### Le Comité

- Président Alix Briod  
Ch. des Coumenets 16  
1000 Lausanne 26  
Tél. privé 784 14 14
- Vice-Prés. Edgar Raeber  
Ch. du Saux 24  
1052 Le Mont  
Tél. privé 653 21 15
- Prés. tech. François Barrat  
Chef des moniteurs/trices  
Rte de Lausanne 4  
1053 Cugy  
Tél privé 731 21 07
- Caissier Michel Mathys  
Ch. Bois de l'Hôpital 17  
1052 Le Mont  
Tél. privé 653 51 10
- Secrétaire Joëlle Menétray  
Rte de la Clochette 94  
1052 Le Mont  
Tél. privé 653 51 17
- Mem. adj. Corinne Amaudruz  
Rte du Jorat 54  
1052 Le Mont  
Tél. privé 652 03 01

### Adresse de la société

- FSG Le Mont  
Case postale 450  
1052 Le Mont/Lausanne
- Location de costumes  
Jeannine Mathys  
Ch. Bois de l'Hôpital 17  
1052 Le Mont  
Tél. privé 653 51 10

### Finances annuelles

- Cotisation annuelle  
Jusqu'à 15 ans  
Fr. 60.-  
Dès 16 ans et adultes  
Fr. 100.-

## Pétanque du Mont-sur-Lausanne

### Enfin... C'est parti !!!

Que de chemin parcouru depuis 1994, où une dizaine de membres fondaient la société. C'est après ces années de persévérance qu'enfin les trax sont arrivés le mardi 2 mai 2000 pour aplanir nos futurs terrains de pétanque.

Après les deux premières semaines, grâce à un temps exceptionnel pour la saison, nous suivons le planning à la lettre et à l'heure où vous lisez ces quelques lignes le boudodrome se dresse déjà au Châtaignier.

Si vous avez déjà passé par une construction, vous savez certainement que c'est une période extraordinaire, car tout bouge et tout va vite, mais cela demande une attention toute particulière, qui demande beaucoup de temps et de disponibilité, par ces lignes nous tenons à remercier notre président Yvan Graz et François Duperret pour le suivi et l'énergie qu'ils consacrent à notre société.

Une fois le gros œuvre achevé, nous profiterons des mois de juin et juillet pour faire les finitions qui sont toujours sans fin, mais le mois d'août devrait nous permettre de jouer dans ces nouvelles installations.

Pour ces débuts les installations seront ouvertes tous les jeudis soir, au cours desquels nous nous ferons un plaisir de vous accueillir. De plus amples informations vous parviendront par le biais du prochain n° des « 4 Coins » qui paraîtra à fin juillet 2000.

Nous tenons à remercier tous nos membres pour le travail qu'ils ont accompli ou qu'ils vont accomplir dans les prochains mois, ainsi que les



Mardi 2 mai 2000: une partie des membres de la société



Mardi 2 mai 2000: Inspecteur des travaux, est-ce que tout va bien ?

Photo: P.-A. Hauswirth

Autorités communales, sponsors, annonceurs et donateurs qui nous ont permis d'atteindre notre but.

Si vous désirez de plus amples informations vous pouvez contacter notre président Yvan Graz au n° 653 49 04 ou notre secrétaire Pierre-Alain Hauswirth au n° 657 08 88, ils se feront un plaisir de vous renseigner.

Le comité



Après quelques jour: le revêtement prend l'allure de nos futurs terrains

Photo: P.-A. Hauswirth

## Prochain journal

### Parution

Fin juillet 2000.

### Réception des articles

Jusqu'au 10 du mois de parution.  
Merci de respecter le délai.

### Rédaction

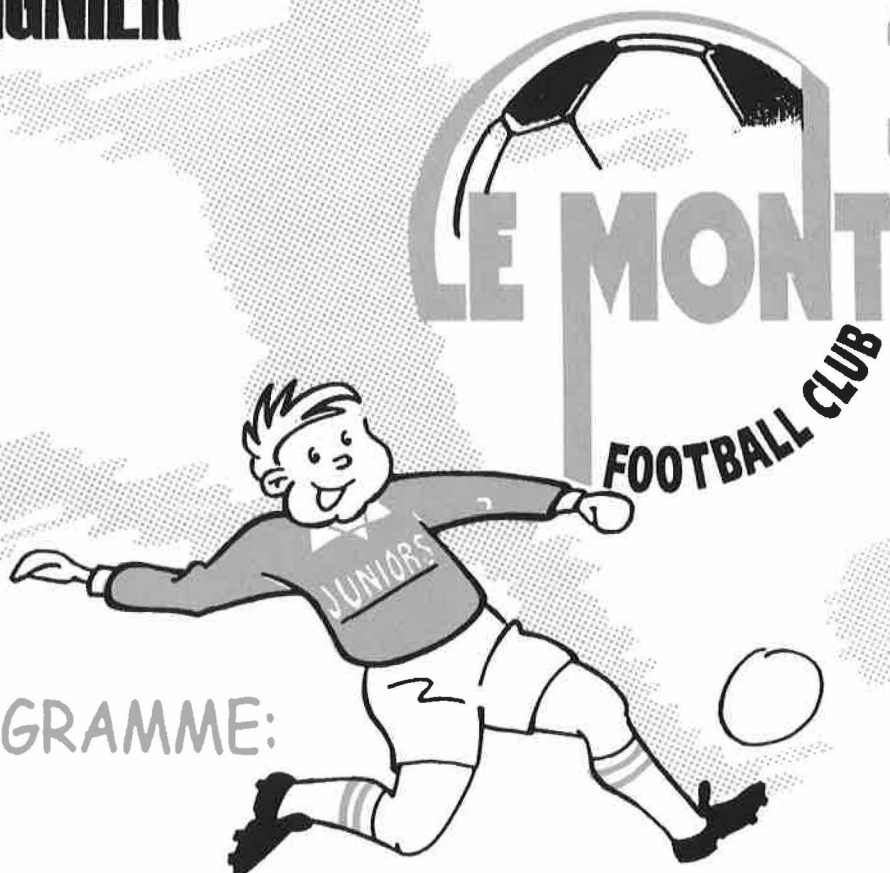
Greffe municipal  
Route de Lausanne 16  
1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. (021) 652 01 50  
Fax (021) 653 64 29

# 40<sup>eme.</sup> ANNIVERSAIRE

## SECTION JUNIORS

ESPLANADE du  
CHATAIGNIER

21-22-23-24-25  
JUN 2000



### AU PROGRAMME:



**MERCREDI 21 JUIN : TOURNOI JUN. F (l'après-midi)**

(en soirée)

RENCONTRES SOUVENIR DES ANCIENS DU FC, III & SENIORS.  
MATCH AMICAL JUNIORS A.



**JEUDI 22 JUIN : MATCHS AMICAUX 1<sup>ère</sup>. II (en soirée)**



**VENDREDI 23 JUIN : (dès 18h.)**

TOURNOI FOLKLORIQUE A SIX DES SOCIETES LOCALES



**SAMEDI 24 JUIN :**

GRANDE SOIREE DE GALA. REPAS ET SPECTACLE AVEC, **SILAC**



**SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 JUIN :**

TOURNOI INTERNATIONAL Juniors B - C - D - E